

*des Princes &c.* Avril 1706. 263  
résolutions des autres Protestans, les porteront par leur exemple à ouvrir les yeux sur les dangers véritables qu'on leur cache, pour leur en faire appréhender de chimeriques, qu'on leur montre.

L'intérêt commun de la Patrie éclairera & animera les Protestans aussi bien que les Catholiques. Au lieu de se plaindre les uns des autres; au lieu de se reprocher des alliances, les unes justes & véritables, les autres moins équitables, & peut-être supposées, tout le monde travaillera unanimement à déraciner toutes les semences de démêlés & de desunion; à affermir la paix dans la Suisse, & à la procurer à tous les Païs de l'Europe, s'il est possible. Les troubles de Neukirck & du Toggenbourg seront apaisés, & celui de Mostier Grandval, qui à peine commence, que déjà l'Angleterre tâche de l'augmenter en naissant, sera étouffé par la justice & la prudence de Mrs. de Berne; Je les connois trop bien pour n'attendre pas d'eux, dans une si belle occasion, le sûr remède, & la fin de toutes les aigreurs depuis quelque tems excitées dans la Suisse par ceux qui veulent profiter de ces desordres

(IV.) Examinons presentement les menaces de Mr. de Greuth, & ces redoutables malheurs, qui donnent lieu à la demande d'une Diette generale. Je les ai déjà dépeints avec les plus fortes couleurs qu'on puisse leur donner. Ces malheurs ne peuvent être que la rupture de l'accord hereditaire, & l'interdiction du commerce avec l'Allemagne & les Païs hereditaires. J'ai fait voir que la conjoncture des tems ne permettoit pas à l'Empereur de se brouïiller avec les Suisses; de se déclarer leur ennemi, & de se les attirer pour ennemis. Voudroit-il se priver du secours

*L'accord hereditaire ne sera point rompu, ni le commerce d'Allemagne interdit.*

de